



Fabriqué à partir de  
matériaux alternatifs\*

Fiche technique :

# Matières alternatives

## Ce que signifie le choix d'un produit avec un repère vert en forme d'étoile

### L'exigence.

S'il ne fallait qu'un mot pour expliquer ce que signifient les repères verts en forme d'étoile que vous découvrez dans nos dépôts, nous choisirions celui là.

Parce qu'il détermine la précision avec laquelle nous nous sommes engagés dans la sélection et le développement de produits limitant l'impact environnemental :

- par leur fabrication (par exemple en utilisant des matériaux alternatifs) ou
- par leur usage, permettant d'économiser l'énergie, de préserver les ressources et la biodiversité. (par exemple, collecter l'eau de pluie pour moins utiliser l'eau du réseau, avec un récupérateur d'eau de pluie).

Nous vous proposons donc une liste de 7 critères vous permettant de repérer le produit le plus fidèle à vos besoins, et à nos valeurs communes.

Notre objectif : vous donner accès à des informations fiables et transparentes, pour que votre choix soit le plus éclairé possible.

Pour réduire facilement votre impact sur l'environnement, en maîtrisant vos factures, en commençant par votre lieu de vie.

**C'est ça, l'idée derrière nos repères verts. Simple.**

## Pourquoi les matériaux alternatifs sont importants

Les matériaux alternatifs sont des matériaux biosourcés ou naturels, ce qui signifie que certains des éléments qui les composent sont issus de la nature, et qui peuvent être utilisés à la place d'un matériau qui, lui, est composé de matériaux synthétiques ou fabriqués à partir de ressources non organiques (tels que les plastiques, les métaux ou les produits chimiques artificiels).

On retrouve plusieurs matériaux alternatifs performants, comme :

### • Le bambou

Le bambou est une plante à croissance rapide qui peut être utilisée à la place du bois, du plastique ou du métal et être un parfait matériau alternatif :

- On peut fabriquer avec du bambou : des revêtements de sols, des abat-jours, des planches à découper et des tuteurs...

- Comme le bambou peut être issu de forêts gérées durablement, ce critère inclut l'exigence d'un label de bonne gestion forestière.
- Les textiles en bambou ne sont pas considérés comme des matériaux alternatifs en raison du niveau de traitement qu'ils exigent.

### • La fibre de coco

Cette fibre est un produit dérivé du traitement de la noix de coco. Elle peut être utilisée en remplacement de la tourbe ou du plastique.

- Les paillasons, les balais et le compost peuvent être produit avec de la fibre de coco.

### • Le liège

Le liège est cultivé sur les chênes lièges sans détruire l'arbre. Les forêts de chêne-liège constituent un habitat important pour de nombreuses espèces.

Comme l'industrie vinicole utilise beaucoup moins de bouchons en liège, cette substitution entraîne une diminution de la demande de liège, et donc de la préservation durable de ces forêts. Choisir ce matériau alternatif peut encourager la gestion durable des forêts et la préservation de l'éco système de ces dernières :

- Le liège peut être utilisé en remplacement d'isolants synthétiques ou minéraux pour l'isolation.
- L'isolation du sol, les blocs de ponçage et les tableaux d'affichage sont des produits qui peuvent être produits avec du liège.
- Ce critère inclut l'exigence d'un label de bonne gestion forestière.

### • Le chanvre

Le chanvre est une plante à croissance rapide traditionnellement employée pour faire de la toile et de la corde. Ces plantes utilisent moins d'eau que le coton pour produire une quantité de biomasse équivalente. Le chanvre peut être utilisé à la place du coton, du nylon ou du polyester dans certains produits.

Source :

[La mode sans dessus-dessous \(ademe.fr\)](http://ademe.fr)

- La corde et le revêtement de sol ainsi que les matériaux de construction et d'isolation peuvent être élaborés avec du chanvre.

La toile de jute est également appelée tissu de Hesse. Le jute pousse dans des conditions similaires au riz, pouvant dépasser 3 mètres de haut et produisant de longues fibres qui peuvent être utilisées pour la production de textiles. La fibre de jute peut être utilisée à la place du coton, du nylon ou du polyester dans certains produits.

- Des tissus, cordes et tapis peuvent être élaborés avec de la toile de jute.



# Critère 1 :

## Comment nous attribuons le statut **Produit Repère vert** à nos produits



Avant même d'être évalué pour l'obtention du statut de **Produit Repère vert**, le produit candidat doit respecter :

- **Toutes les exigences légales locales**
- **Toutes les exigences de la politique Kingfisher**

Vous pouvez accéder aux [politiques Kingfisher ici](#). Elles incluent la politique relative aux emballages, celle relative aux droits de l'homme et aux conditions de travail sur les sites de production.

Les produits sont aussi évalués selon une liste de critères d'exclusion. Cela permet de ne pas classer en **Produit Repère vert** des produits comportant plusieurs caractéristiques que nous avons bannies. Vous trouverez l'accès à la liste des critères d'exclusion à la fin de cette fiche technique. Cette liste est révisée annuellement.

L'évaluation de cycle de vie complet n'est pas systématique pour tous les produits ayant obtenu le statut de **Produit Repère vert**. Cela étant, le respect des politiques Kingfisher et le recours à la liste des critères d'exclusion permettent de prendre en compte de nombreux aspects du cycle de vie d'un produit.

L'attribution du statut **Produit Repère vert - Fabriqué à partir de matériaux éco-responsables : Bambou, fibre de coco, liège, chanvre, jute** se concentre sur la phase de production du cycle de vie du produit. De plus, cette attribution exclut les produits qui peuvent causer des dégâts sur l'environnement durant leur fabrication ou leur fin de vie.

# Critère 2 :

## Produits éligibles à l'obtention du statut **Produit Repère vert**



Pour qu'un produit se voit attribuer le statut **Produit Repère vert - Fabriqué à partir de matériaux éco-responsables : Bambou, fibre de coco, liège, chanvre, jute**, il doit appartenir à l'une des familles suivantes ou vérifier l'un des critères suivants :

- Le matériau alternatif doit représenter au moins 50 % du poids total du produit.
- Le matériau alternatif doit être l'un des suivants :
  - Bambou issu de filières gérées durablement :
    - Le tissu de bambou est exclu.
  - Fibre de coco.
  - Liège issu de filières gérées durablement.
  - Chanvre.
  - Jute.



Pour plus d'informations sur la politique Kingfisher relative aux forêts gérées durablement :

<https://www.kingfisher.com/content/dam/kingfisher/Corporate/Documents/responsible-business-policies/forest-positive-policy-position-statement.pdf>

**Si les critères 1 et 2 sont respectés, un produit peut être retenu comme candidat à l'obtention du statut *Produit Repère vert*.**

### **Évaluer et confirmer le statut *Produit Repère vert***

- ✔ Tous les produits éligibles qui respectent les critères 1 et 2 sont évalués en interne par notre équipe Développement Durable et soumis à l'ONG Bioregional pour une validation externe.
- ✔ Une fois complétées, si l'évaluation en interne et la validation externe s'avèrent positives, le produit peut alors obtenir le statut de *Produit Repère vert*.
- ✔ Une révision complète a lieu chaque année pour garantir que tous les produits continuent de respecter les critères de sélection.

Pour en savoir plus sur l'ONG Bioregional, [veuillez cliquer ici](#) (lien en anglais).

### **Liste de critères d'exclusion s'appliquant aux produits :**

Une liste des caractéristiques qui disqualifient les produits pour leur attribution du statut de *Produit Repère vert* existe, [elle est consultable ici](#).

